

ACCUEIL / ÉCONOMIE

Coronavirus : la fin du paiement en espèces n'est pas pour demain

🕒 15h00, le 3 mai 2020

Par Bruna Basini 

ABONNÉS Avec le confinement, les paiements en espèces se sont effondrés mais les billets sont de retour et comptent toujours leurs défenseurs.



En France, 70% des transactions se font toujours en coupures de 10 à 100 euros. (Sipa)

Les convoyeurs de fonds ont eu chaud en voyant fondre les paiements en espèces, leur poule aux œufs d'or, pendant le confinement. En France, ils ne sont plus que deux, l'américain Brink's et le suédois Loomis, à transporter les billets et à en approvisionner les distributeurs des banques, y compris dans les territoires les plus reculés. "Le cash revient", se réjouit Patrick Lagarde, PDG de Brink's France (4.000 salariés pour un chiffre d'affaires de 345 millions d'euros en 2019), à la lecture des tout derniers chiffres de la Fédération des entreprises de la sécurité fiduciaire (Fedesfi).

Abonnez-vous gratuitement à notre newsletter quotidienne spéciale coronavirus

Après une forte chute des transactions durant les deux premières semaines de confinement, le volume de cash encaissé par les commerces a augmenté de plus de 7% par semaine entre le 6 et le 24 avril. Et, selon la Fedesfi, les commandes de monnaie ont augmenté de 10% cette semaine sur quatre jours et les enseignes du bricolage et de la décoration reconstituent leurs fonds de caisse.

Augmentation du seuil de paiement sans contact

"La fin du cash n'est pas pour tout de suite, réagit Patrick Lagarde. N'en déplaise aux groupements des cartes bancaires qui ne se sont pas privés de véhiculer des rumeurs sur les risques de contamination au Covid par les billets de banque, les espèces ne sont pas plus à risque que les cartes." Il n'empêche, les transactions en liquide baissent depuis l'introduction en France en 2016 du sans-contact (NFC). Une tendance qui va s'accroître avec l'augmentation du seuil de paiement de 30 à 50 euros par opération à compter du 11 mai. "Nos parts de marché ont commencé à reculer avec l'arrivée des cartes bancaires, mais avec le sans-contact c'est beaucoup plus frontal", reconnaît le PDG de la Brink's. En 2019, la Banque de France estimait que les paiements en billets pourraient chuter de plus de 20% et passer en valeur de 153 à 122 milliards d'euros d'ici à 2025.

Lire aussi - Vers la fin du cash au profit des cartes bancaires?

Pour autant, en France, 70% des transactions se font toujours en coupures de 10 à 100 euros. Et la monnaie fiduciaire ne manque pas de défenseurs institutionnels. La Banque centrale européenne vient de rappeler son engagement à en approvisionner les Européens via leurs banques centrales nationales.

Effet bas de laine en période de crise

"Nous constatons une érosion progressive des espèces mais en aucun cas leur fin", assurait récemment au JDD le gouverneur de la Banque de France. Les instituts monétaires qui fabriquent des billets et sont responsables de leur traitement – comme les 37 caisses régionales de la Banque de France qui recyclent les coupures – veulent préserver ce moyen de paiement. "Il est vital pour 4 millions de Français qui touchent leurs minima sociaux en grande partie en espèces chaque début de mois, mais aussi pour beaucoup de seniors habitués à régler en cash", souligne Erick Lacourrège, directeur général des services à l'économie et du réseau de la Banque de France. Le cash fonctionne aussi comme une valeur refuge. Et l'effet bas de laine opère à fond en période de crise. "La demande de billets continue d'augmenter tous les ans dans les 19 pays de la zone euro depuis sa création et s'explique par leur thésaurisation", appuie Erick Lacourrège.

Lire aussi - Payer avec son mobile, enfin!

Avec l'arrivée attendue des monnaies numériques et le succès des cartes de paiement, pourvoyeuses de commissions pour les banques, les acteurs de ce marché travaillent désormais à réduire le coût du cash. En France, il est estimé à 2 milliards d'euros par an pour toute la sphère bancaire. Les convoyeurs de fonds l'ont bien compris. Brink's France fournit et gère ainsi des distributeurs de billets (DAB) low cost pour les collectivités et vient de passer un contrat avec le groupe BPCE pour ses 11.600 DAB. Il propose en outre de nouveaux services, comme la possibilité de régler une facture ou de faire un dépôt en espèces dans un commerce.
